

■ **FONDATION MEMOIRE DE L'AVENIR**, à Genève, CH-660-1302003-2, conserver par l'image, le texte et tout autre support de communication le témoignage, l'enseignement et la mémoire des grandes personnalités contemporaines mondiales, etc. (FOSC du 11.10.2004, p. 8/2486962). Selon décision du conseiller d'Etat chargé du département des finances du 13.08.2007, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **FONDATION MEMOIRE DE L'AVENIR, EN LIQUIDATION**. Les pouvoirs de Balossini Michel et Barbisan Thierry, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Monfrini Enrico jusqu'ici membre du conseil, continue à signer individuellement.

Registre journalier no 5354 du 22.04.2008
(04451236 / CH-660.1.302.003-2)